

Une construction innovante

Ce mardi 16 juin, à Berroueta, le maire d'Urrugne, Odile de Coral, et Colette Schurrenberger, présidente du COL, ont inauguré la nouvelle résidence Landatxoa, en présence de Michel Hiriart, président de la Communauté de communes Sud Pays Basque et maire de Biriartou, de Peyuco Duhart, maire de Saint-Jean-de-Luz, de Guy Poulou, maire de Ciboure et de nombreux élus et personnalités.

C'est la troisième opération locative sur la commune, après celles du Clos Saint-Louis à Socoa et de Rosalie à Béhobie.

L'inauguration de Landatxoa revêt une importance toute particulière, car la construction des bâtiments fait appel aux technologies nouvelles : c'est une première pour le COL et Urrugne.

Depuis 2002, le COL a entamé une longue réflexion sur les enjeux des procédés de constructions innovants et intégrant le développement durable. En 2007, les premières discussions ont débuté avec Léon Marin, alors maire d'Urrugne et Guy Aldarosso, promoteur immobilier Valeur Plus.

Le programme expérimental Landatxoa, avec son caractère innovant, a été confié à l'architecte Thierry Girault et au cabinet d'études Nobatek d'Anglet : construction en structure métallique, énergie solaire en toiture, pour eau chaude sanitaire et chaudière gaz à condensation, isolation par l'extérieur, chauffage au sol, utilisation de lampes à basse consommation,



Colette Schurrenberger inaugure officiellement Landatxoa en présence des élus. PHOTO B.L.

de réducteurs de pression d'eau. « Cette opération pilote est un succès », a déclaré Odile de Coral.

Dix-neuf logements

La résidence comporte 19 logements répartis ainsi : 12 appartements (loyers pour T2 et T3 compris entre 277 euros et 440 euros) ; 7 pavillons T4 (loyers entre 518 euros et 570 euros). Sur les 19 familles résidant à Landatxoa : 10 résidaient déjà à Urrugne, 6 sur Ciboure et Saint-Jean-de-Luz. 5 ont bénéficié d'un logement mieux adapté à leurs besoins. 7 étaient en situation précaire de logement (fin de bail par exemple). 8 avaient sollicité un logement social, car leur loyer dans le privé était trop élevé.

Le coût de l'opération Landatxoa est de 2 657 000 euros, soit environ 140 000 euros par logement.

La commune a versé une subvention de 3 % du prix de revient, soit 75 851 euros. En contrepartie, la mairie s'est vue réserver 20 % des logements (soit 4 logements).

La Communauté de communes Sud Pays Basque, qui a la compétence en matière d'habitat, a également contribué au surcoût foncier de l'opération à hauteur de 53 606 euros.

La construction a coûté plus cher au COL, du fait de la démarche HQE. Le concept innovant de la construction a permis l'utilisation de composants industriels fabriqués en ateliers, comme les charpentes métalliques ou les panneaux isolants. Les travaux de terrassement, les pollutions de chantier et les nuisances pour les riverains ont été limités de ce fait.

Beñat Larretche